

LA GESTION TECHNIQUE DE PATRIMOINE IMMOBILIER

ECO RÉNOVATION

WE-C0118

**½ journée
(3,30 h)**

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **130 € HT**

SPÉCIALISATION

OBJECTIFS :

- Préparer et organiser une assemblée générale de copropriété
- Connaître les règles juridiques

NIVEAU & PUBLIC :

Syndic débutant, assistant(e) de copropriété

Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 50

INTERVENANT(S) :

Formateur : Expert en gestion technique de patrimoine immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

INTRODUCTION

Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I – LA CONVOCATION

- La préparation d'une assemblée générale
- Le rôle du syndic, le rôle du conseil syndical
- L'ordre du jour
- Les annexes
- Les modalités d'envoi de la convocation
- Le délai de convocation

II – LA TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- La feuille de présence et les pouvoirs
- Mise en place d'un « bureau », son rôle
- Le vote: modalités-majorités

III – LE PROCÈS-VERBAL

- Qui rédige le procès-verbal?
- Son contenu
- Sa diffusion-registre-extranet
- Contestations

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION

+ RÉPONSE AUX QUESTIONS

+ REMERCIEMENT